



EHPAD

RÉSIDENCE  
AU BON  
ACCUEIL

# ***SYNTHÈSE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT***

---

2019 - 2023

## Notre établissement

L'établissement « **Au Bon Accueil** » est un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) géré par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville d'Iffendic. L'établissement est sous statut fonction publique territoriale. Cette résidence est un lieu de vie qui a pour mission d'accompagner des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans et de répondre globalement à leurs besoins.

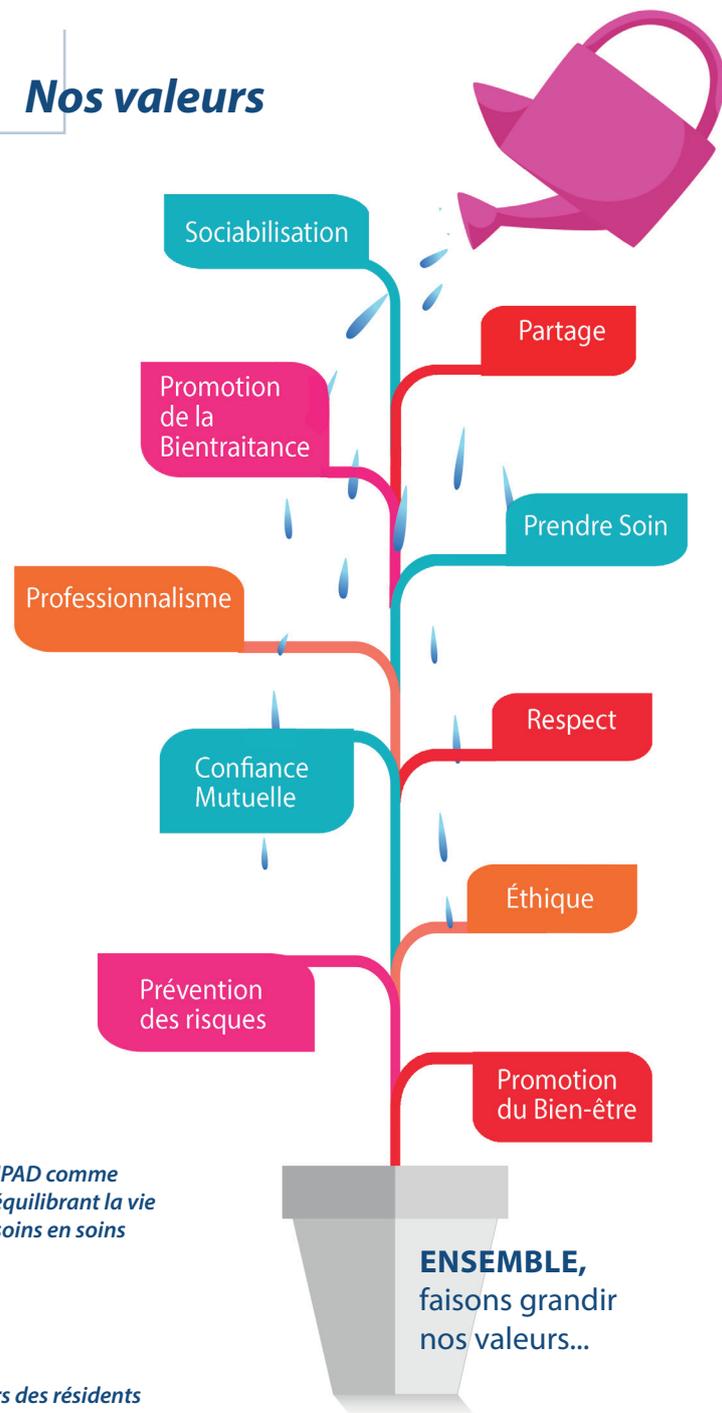
L'établissement compte aujourd'hui :

- > **37** places en hébergement permanent dont **12** réservées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- > **1** place en hébergement temporaire
- > **10** places en accueil de jour spécifique aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- > **3** places en accueil à la journée classiques destinées aux personnes se sentant seules mais vivant toujours à domicile.

## Nos orientations stratégiques

- 1** Mettre en adéquation les RH avec les besoins de l'établissement
- 2** Développer des collaborations et partenariats entre les établissements du territoire
- 3** Élargir l'offre de service
- 4** Promouvoir la RSE
- 5** Renforcer le soutien aux aidants familiaux
- 6** Promouvoir l'EHPAD comme lieu de vie en rééquilibrant la vie sociale et les besoins en soins
- 7** Fluidifier le parcours des résidents
- 8** Améliorer le cadre de vie
- 9** Intégrer les nouvelles technologies dans le fonctionnement de l'établissement
- 10** Instaurer la culture qualité dans l'établissement

## Nos valeurs



## ***Nos perspectives à 5 ans***

### ***ÊTRE UN ÉTABLISSEMENT RÉSOLUMENT Tourné VERS L'EXTÉRIEUR***

- > Se mettre en lien avec les SSIAD/SPASAD
- > Communiquer sur l'offre de service
- > Développer les collaborations avec les acteurs du secteur médico social et sanitaire

### ***ACCUEILLIR AVEC TOUJOURS PLUS DE BIENVEILLANCE***

- > Formaliser la fonction, le rôle et les missions des professionnels référents des résidents dès l'entrée de la personne accueillie
- > Mettre en place des attentions particulières : goûter d'accueil, présentation des professionnels, carte de bienvenue...
- > Créer un site internet avec possibilité de téléchargement des documents

### ***DYNAMISER L'ANIMATION ET LA VIE SOCIALE***

- > Réfléchir à proposer des animations/temps formalisés pour les résidents la nuit
- > Développer les temps individuels pour les résidents
- > Remettre en place la commission d'animation
- > Réactualiser le projet d'animation et l'intégrer au projet de l'établissement
- > Formaliser des outils de suivi de l'accompagnement des bénévoles
- > Formaliser et remettre en place les réunions annuelles avec les familles

### ***OFFRIR UN LIEU DE VIE AGRÉABLE ET CONVIVIAL***

- > Moderniser le hall d'accueil
- > Remettre en place les exercices incendie de manière plus systématique
- > Mettre à jour le plan de nettoyage pour l'entretien des locaux
- > Étiqueter et marquer le linge
- > Former les professionnels sur la présentation des plats et le service à l'assiette
- > Respecter les horaires de repas le midi

### ***ÊTRE ATTENTIF AUX SOUHAITS, DROITS ET LIBERTÉS DES PERSONNES***

- > Réactualiser le livret d'accueil
- > Relancer les formations bientraitance
- > Instaurer des groupes de paroles pour favoriser l'expression des résidents en amont des Conseils de Vie Sociale (CVS)
- > Formaliser les règles de confidentialité des données des résidents
- > Formaliser la démarche et mettre en place les projets individualisés
- > Structurer le recueil des habitudes de vie
- > Organiser des temps d'échanges avec la famille et les résidents pour élaborer et valider le projet individualisé

### **GARANTIR DES SOINS DE QUALITÉ EN ASSURANT LEUR SÉCURITÉ**

- > Réorganiser et optimiser les temps de transmissions
- > Mettre en place une commission de coordination gériatrique
- > Conclure une convention de partenariat avec l'HAD
- > Créer des outils de repérage de souffrance psychique et risque suicidaire
- > Relancer les formations sur la prévention de la douleur
- > Relancer les formations sur les soins bucco-dentaires
- > Organiser une analyse des chutes
- > Réaliser un auto-diagnostic des sur le circuit du médicament
- > Mettre en place le protocole du circuit du médicament

### **RESPECTER LA DIGNITÉ JUSQU'À LA FIN DE LA VIE**

- > Formaliser le recueil des directives anticipées idéalement 6 mois après l'entrée
- > Relancer les formations sur l'accompagnement de fin de vie

### **GARANTIR UN LIEU DE TRAVAIL ÉPANOUISSANT POUR LES PROFESSIONNELS**

- > Mettre à jour et reformaliser les fiches de tâches des professionnels
- > Rédiger un plan de formation et le budgétiser
- > Mettre en place des groupes d'analyses de pratiques
- > Créer du lien entre les résidents de l'Unité Spécifique et l'équipe de nuit
- > Adapter l'organisation du travail aux besoins des résidents

### **AMÉLIORER CONTINUUELLEMENT LA QUALITÉ DES PRESTATIONS**

- > Promouvoir et structurer la démarche qualité
- > Engager une réflexion avec la commune et en interne de façon à instaurer une culture commune sur le développement durable
- > S'engager dans une démarche de protection générale des données

*La direction, l'encadrement et le comité de pilotage sont garants du suivi périodique de l'avancement des actions inscrites au projet d'établissement. Il est consultable dans sa version complète sur demande à l'administration.*